LAURENT LAFON

# «Désignation du bureau de la commission d'enquête sénatoriale sur les problèmes sanitaires et écologiques liés aux pollutions des sols»

19/02/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La commission d'enquête évaluera l'ampleur de la pollution des sols consécutive à des activités industrielles et minières ainsi que la capacité des pouvoirs publics à identifier et prévenir les risques que cette pollution présente pour la santé des populations et l'environnement. Elle s'interrogera sur l'existence d'éventuelles insuffisances ou négligences, tant de la part des exploitants que des autorités, dans la dépollution des sites industriels et la gestion de l'après‑mine. Comme l'a souligné la rapporteure de la commission Gisèle Jourda, « notre territoire hexagonal et ultramarin est parsemé de sols contaminés par des agents toxiques qui présentent un vrai danger pour les riverains et la biosphère : il nous faut faire la lumière sur les responsabilités respectives des industriels et de l'État face à ce passif sanitaire et environnemental préoccupant. »

Les auditions de la commission débuteront le 25 février 2020.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC